

Traduisez ce texte 1 en Arabe

Qu'est-ce que la terminographie ?

La terminographie regroupe un ensemble d'activités dont l'objectif principal est de décrire des termes dans les dictionnaires spécialisés ou les banques de terminologie. Le dictionnaire spécialisé, de format papier ou électronique, réunit les mots d'un domaine de spécialité (par exemple, la linguistique, le droit, l'acériculture, la sécurité informatique). Parfois, il porte sur quelques domaines connexes (comme la médecine et la biologie ou les télécommunications et l'électronique). La banque de terminologie, de format électronique, regroupe des termes appartenant à une multitude de domaines, chaque terme étant associé à un domaine particulier. Les deux répertoires peuvent proposer des descriptions dans une seule langue, mais le plus souvent, ils sont bilingues ou multilingues et visent alors à établir des équivalences. Les produits terminographiques s'adressent aux traducteurs, aux rédacteurs spécialisés ou, encore, aux spécialistes eux-mêmes, aux étudiants en voie de le devenir ou aux enseignants.

Autres chantiers terminographiques

Outre la confection de dictionnaires spécialisés et l'enrichissement de banques de terminologie, la terminographie comprend les activités de gestion de listes de termes « maison », à savoir des listes confectionnées pour satisfaire les exigences de rédacteurs, de traducteurs ou de spécialistes d'un organisme public ou privé.

Les efforts d'enrichissement de logiciels de traitements automatiques, comme les logiciels de traduction automatique et les bases de données lexicales qui accompagnent les mémoires de traduction, font également partie des activités terminographiques.

Les termes sont des unités lexicales dont le sens est envisagé par rapport à un domaine de spécialité, c'est-à-dire un domaine de la connaissance humaine, souvent associé à une activité socio-professionnelle. Par exemple, vaccination, système nerveux central, dure-mère sont des termes de médecine ; essieu, arbre à came, pneu radial sont des termes de mécanique automobile ; et logiciel, système d'exploitation et souris sont des termes d'informatique. La

terminographie effectue un tri parmi les unités lexicales qui se succèdent dans un texte spécialisé pour se concentrer sur les termes. Par exemple, dans le texte ci-dessous portant sur le moteur, seules les unités soulignées seraient retenues dans un dictionnaire de mécanique.

Terminographie et lexicographie

Le travail du terminographe se distingue de celui du lexicographe, en ce sens que le premier se penche sur les termes alors que le second considère des ensembles beaucoup plus vastes et moins uniformes d'unités lexicales. Des principes méthodologiques diffèrent également d'une discipline à l'autre (nous aurons l'occasion de revenir sur certains écarts). Toutefois, les différences s'atténuent de plus en plus, en raison notamment du recours aux mêmes traitements automatiques.